

Séance du 13 septembre 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt deux, le mardi 13 septembre à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

Présents : Mmes Dorothée GARNIER, Catherine GAMICHON-NOËL, Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Murielle CAILLEUX Sophie FOUCAULT ,

Mrs Frédéric LANGLOIS, Cédric DEMARCY, Patrick LAURENT, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE , Sylvain CUYER

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant **Projet de plantation Convention de partenariat CCPV/commune**

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 juillet 2022

M le Maire demande d'ajouter à ce procès verbal la remarque de Me Murielle CAILLEUX concernant la zone des vignes, à savoir de reclasser la zone des vignes en zone non plus agricole mais zone urbaine à dominante d'activités économiques.

Cette remarque a été communiquée à la CCPV.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès verbal.

2- DELIBERATION CONCERNANT LE PROJET DE PLANTATIONS EN CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CCPV ET LA COMMUNE

M le Maire présente au Conseil Municipal la délibération de la CCPV concernant le projet de plantation de haies en partenariat avec la CCPV le montant de ces plantations est d'un montant de 3000€ .Le reste à charge pour la commune est de 700 €. M le Maire informe que ces plantations pourront être imputées sur le budget fleurissement, la somme budgétée étant suffisante. Frédéric LANGLOIS présente le futur projet d'implantation de ces végétaux

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

3- STATION SERVICE COMMUNALE : LANCEMENT DU MARCHE PUBLIC

M le Maire fait le point sur la distribution de carburant pour la station service dont le marché public arrive à échéance le 31 décembre 2022.

M le Maire propose au conseil municipal de lancer un nouvel appel d'offres pour la fourniture des carburants sans génériques du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2027.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour cet appel d'offres.

4- PARTICIPATION FINANCIERE TRAVAUX FOYER RURAL

M le Maire explique la demande du Foyer Rural concernant l'étanchéité dans le fond des chéneaux. Le foyer Rural avait toujours prévu une provision pour travaux, malheureusement depuis la COVID, les entraînements et autres manifestations n'ont pu se dérouler, donc le foyer Rural n'a plus les fonds nécessaires pour effectuer les travaux. Les entraînements doivent se dérouler dans d'autres structures car ce site ne peut plus accueillir le public à cause des infiltrations d'eau. L'activité du judo est entre autres suspendue. Afin de pouvoir reprendre toutes ses activités, des travaux d'un montant de 2754€ sont nécessaires.

Le foyer Rural demande donc si la commune peut prendre à sa charge ces travaux.

Après un long débat, le Conseil Municipal décide de prendre exceptionnellement à sa charge les travaux.

5- EVOLUTION DE LA REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG

M le Maire informe que le 4 octobre à 14h30 une réunion avec La Région, les ABF, L'UTD et le SE60, aura lieu et demande aux conseillers disponibles de venir à cette réunion.

M le Maire rappelle également que lors de la réunion avec M KAZYNSKI du CAUE concernant la zone des vignes qui s'est déroulée en juin dernier, un compte rendu été effectué à M FOISIL Architecte des Bâtiments France et un rendez- vous devait être pris avec la CCPV et les ABF. Or à ce jour ce dernier reste injoignable. Lors du comice agricole, différents échanges ont eu lieu avec les élus départementaux et régionaux concernant ce dossier.

6- VENTE TERRAIN COMMUNAL ZONE ARTISANALE

M le Maire expose que Mrs GODEFROY, entreprise LA SONGEONNAISE, ont signés un compromis de vente concernant le terrain derrière l'usine AGRIFORM or pour accéder à ce terrain ces derniers doivent avoir accès à la parcelle AA0049, propriété de la commune. L'entreprise LA SONGEONNAISE souhaite donc acquérir la parcelle AA0049, pour accéder à son site, et propose que la commune fasse les travaux nécessaires pour amener les réseaux d'eaux et d'électricité jusqu'à leur terrain.

Après avoir échangé sur plusieurs hypothèses possibles le Conseil Municipal décide d'amener les réseaux jusqu'à l'entrée du terrain cadastré AA0049, et non sur toute la longueur comme demandée par Mrs GODEFROY.

7- QUESTIONS DIVERSES ET COMMISSIONS

M le Maire informe que la CCPV remercie la commune pour son accueil, concernant le festival de l'alimentation qui s'est déroulé le 3 juillet 2022

M le Maire fait lecture du courrier de M et Me THIROUARD concernant le Prix de la reconnaissance qui leur a été attribué en 2022, ces derniers espèrent que leurs diverses initiatives seront suivies par d'autres Songeonnois.

M le Maire informe que les travaux prévus par la CCPV concernant l'embarcadère du canoé-Kayak débiteront le 26 septembre.

M le Maire fait lecture de deux courriers de M RONSEAU Maire de La Chapelle sous Gerberoy, le premier remercie la commune de Songeons de la mise à disposition de M Sébastien LAHAXE qui donne entièrement satisfaction. Le deuxième en son nom propre pour soutenir l'implantation de la zone des vignes.

M le Maire expose les formalités du contrat de PEC de M Franck COSSARD, après un entretien avec ce dernier le lundi 5 septembre M le Maire lui a expliqué son inquiétude face à son travail. Le lendemain cet agent lui indique qu'il est à la recherche d'un nouvel emploi, et ne souhaite pas renouveler son contrat avec la commune.

M le Maire informe que M ANDRIEUX locataire du logement 24 rue des Prairies a envoyé un courrier avec certificat médical, concernant l'intention de quitter le logement. Son préavis est donc d'un mois.

M le Maire communique au conseil municipal que le local chez FRANKY (KEBAB) a été repris, de plus amples informations concernant les nouveaux repreneurs, seront données au prochain conseil municipal.

M le Maire informe que la poissonnerie située rue du Maréchal de Boufflers arrête son activité.

M le Maire informe qu'une réunion concernant le Crédit Agricole aura lieu le 22 septembre, afin de se mettre d'accord sur l'implantation provisoire, pendant les travaux de l'enseigne, qui commenceront en avril 2023.

M le MAIRE rappelle que les travaux d'assainissement rue de Verdun, commenceront le 19 septembre et la réhabilitation des trottoirs Place du Franc Marché débiteront le 26 septembre.

Pascaline HAMONIER annonce que le prochain « festival de Rue » aura lieu le dimanche 26 mai 2024.

Pascaline HAMONIER informe que les présidents d'associations qui occupent la salle de l'ancienne école des garçons, ont été reçus par la commission qui s'occupe de la salle de l'ancienne école, le mardi 30 aout à la Mairie, afin de signer la convention de mise à disposition de cette salle et refaire un point sur son occupation.

Pascaline HAMONIER annonce qu'une réunion aura lieu le mardi 20 septembre avec les associations « Rêves de gosses », « Les bout' chous », et le « Comité des fêtes », afin de préparer les décorations et les chars illuminés pour Noël.

Pascaline HAMONIER fait un point sur la rentrée des classes. Celle-ci s'est bien passée, le logiciel pour l'inscription des cantines pour les enfants de primaire devrait être en place pour le mois d'Octobre. Une réorganisation du service de la cantine a été effectué. En l'absence d' Angéline DUBUC, le ramassage du car sur la pause du midi, n'aura pas lieu du 19 au 30 septembre. Les familles concernées ont été contactées.

Frédéric LANGLOIS fait part de la vitesse excessive des engins agricoles dans la commune en général.

Frédéric LANGLOIS à la suite de la demande de Patrick LAURENT lors d'une demande de ce dernier concernant la commission touriste de la CCPV, fait lecture du mail reçu par la CCPV à ce sujet.

Frédéric LANGLOIS, ainsi que tout l'ensemble du Conseil Municipal remercie le Comité des fêtes pour tout son investissement, que se soit pour la fête patronale mais également pour le Comice Agricole.

Didier DAUBOIN informe que tous les travaux engagés par la commune, les huisseries et la toiture, concernant le presbytère sont achevés. Le Diocèse a donc pratiqué à un ménage en vu des prochains travaux. M le Maire remercie Didier DAUBOIN d'avoir pris sur son temps pour enlever tous ces objets, ce dernier estimant que les agents des services techniques avaient d'autres occupations.

Annick DUPONT fait un compte rendu de l'organisation de la fête patronale, beaucoup d'imprévus de dernières minutes, et principalement une des fanfares qui s'est désistée au dernier moment. Pascaline HAMONIER indique que chaque association qui perçoit une subvention de la commune pourrait envisager de créer un char. La création d'un char étant beaucoup de travail un regroupement associatif pourrait être envisagé.

Noémie BERTHE remercie la commune pour la subvention versée à l'association des cheveux blancs, et informe que le prochain repas aura lieu le 19 mars 2023.

Noémie BERTHE, informe qu'un échange avec l'Abbé CHAPUIS a eu lieu, concernant le remplacement du chauffage du presbytère.

Noémie BERTHE fait part au conseil municipal que le travail par l'entreprise de gravillonnage comporte de nombreuses malfaçons. Celles-ci seront signalées lors de la réception des travaux.

Noémie BERTHE demande si l'alimentation électrique va continuer à exister avec le nouveau transformateur. M le Maire répond que l'implantation de ce transformateur concerne les réseaux basses tensions.

Noémie BERTHE demande combien de temps vont durer les travaux de l'église afin de programmer les futures messes. M le Maire répond qu'une réunion de chantier aura lieu le 14 septembre pour connaître l'avancé des travaux.

Noémie BERTHE informe que les cours de catéchisme ont repris.

Sylvain CUYER demande si la nouvelle secrétaire de Mairie s'intègre bien. M le Maire informe que la nouvelle secrétaire prendra son poste le 4 octobre.

Sylvain CUYER ou en est le dossier d'Hervé THERON. M le Maire répond que pour le moment le dossier suit son cours, et qu'à ce jour il n'y a pas de nouvelles informations.

Sylvain CUYER demande si le panneau de Riffin pourrait être nettoyé.

Sylvain CUYER ainsi que le Conseil Municipal remercie les agents techniques pour le nettoyage après le comice agricole.

Sylvain CUYER constate que le comité des fêtes est un petit noyau de personnes bénévoles mais que leur implication mérite d'être signalé.

Didier DAUBOIN demande ou en l'évolution du projet de M et Me BENTO. Sylvain CUYER répond que pour le moment leur projet est toujours au même point.

Murielle CAILLEUX évoque son entretien téléphonique concernant l'office de tourisme de GERBEROY avec M PORQUIER (Président de l'Office de tourisme) La responsable de l'accueil lui explique toutes les visites proposées, sans aucune évocation de la commune de SONGEONS. Ce dernier s'en voit étonné et propose d'évoquer ce problème lors d'une réunion tourisme de la CCPV.

Patrick LAURENT propose de réorganiser les bureaux de secrétariat de Mairie pour plus de confidentialité.

Patrick LAURENT revient sur le problème récurrent des poubelles non rangées au plus tard le lundi soir. M le Maire répond que cette information sera rappelée sur un prochain flyer ou bulletin communal.

Patrick LAURENT fait un compte rendu du 25 juillet concernant la réunion qui s'est déroulée le 25 juillet 2022 à Grandvilliers concernant le béguinage solidaire attendu en 2024.

Cédric DEMARCY informe que l'aire de camping-car est très appréciée des utilisateurs.

Cédric DEMARCY fait par que le permis de construire pour le bâtiment administratif de la Maison Familiale Rurale est accepté. La fin des travaux est prévue pour début 2024. Le Conseil d'Administration de la MFR se tiendra le 22 septembre 2022.

Sophie FOUCAULT fait part de la réunion du mercredi 14 septembre avec M LEGENDRE concernant les travaux de l'église, il se confirme que la fin des travaux sera pour la fin de l'année.

Sophie FOUCAULT indique que si des anomalies concernant le PLUiH sont constatées, elles sont à faire rapidement auprès de la CCPV.

Dorothee GARNIER informe que la première séance du Ciné Rural pour la rentrée aura lieu le jeudi 6 octobre , avec la diffusion du film « les vieux fourneaux 2 ».

Dorothee GARNIER informe que les représentants de la commission AJS ont rendez-vous le jeudi 22 septembre avec M LESAGE, chef de la caserne des sapeurs pompiers, pour l'organisation du Téléthon qui se déroulera le 2 et 3 décembre.

Dorothee GARNIER propose que l'EMION organise le 21 juin 2023, la première partie de la fête de la musique. Le conseil municipal est d'accord.

Philippe PICQUE fait le rapport de la commission des ordures ménagères de la CCPV.

Philippe PICQUE fait lecture de toutes les personnes retenues pour le concours des maisons fleuries.

Philippe PICQUE rappelle que la bourse aux plantes aura lieu le dimanche 9 octobre 2022.

Philippe PICQUE fait le constat que certains commerçants sont fermés lors des différentes manifestations organisées sur la commune. Ce dernier se pose des questions sur la redynamisation du centre bourg et le comportement de certains commerçants. En effet tous les travaux qui vont être investis sont en priorité pour soutenir et améliorer le commerce local.

Fin de séance à 23h24

Prochaine réunion le mardi 11 octobre